

# La lepénisation des esprits et la crise de notre démocratie

Vers une politique des droits de l'homme et une refonte des institutions

Paru dans *Le Monde*, avril 2002

**Jean-Claude Boual** (militant associatif), **Michèle Descolonges** (sociologue), **Françoise Héritier** (professeur au Collège de France), **Michel Juffé** (professeur à l'école nationale des Ponts et Chaussées), **Maxime Sassier** (scénariste), **Arnaud Spire** (philosophe et journaliste), **Yan Thomas** (directeur du centre d'étude des normes juridiques à l'EHESS), **Jean-Pierre Vernant** (professeur honoraire au Collège de France).

Le devoir de tout citoyen est d'aller voter pour Jacques Chirac au second tour des élections présidentielles. Cela ne nous dispense pas **d'ouvrir les yeux** sur les motifs de la catastrophe du 1<sup>er</sup> tour, et d'agir pour redonner force et sens à une République fondée sur les droits de l'homme et le devoir de solidarité.

**Le plus choquant** dans les résultats du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles *n'est pas* le score de Jean-Marie Le Pen, même s'il dépasse les prévisions. Non, le plus choquant et le plus effrayant fut d'entendre, le soir même, **le discours sécuritaire répété par presque tous les ténors des grands partis**. C'est pourtant la tenue d'un tel discours, amplifié par la télévision, qui a permis la nette progression du leader du parti d'un *Ordre* aux relents vichystes et poujadistes opposés aux valeurs républicaines – qu'il entend bien détruire.

Faire de l'insécurité, qui est un très grave symptôme, le problème quasi unique de la France contemporaine, c'est faire le jeu de l'extrême droite et d'une dérive autoritaire à venir. Proposer, comme certains, la création d'un grand ministère de la Sécurité, est un premier pas en ce sens. D'une part, c'est faire l'amalgame entre diverses formes non d'insécurité, mais de

violence. D'autre part, c'est faire l'impasse sur les faiblesses de la V<sup>e</sup> République, telles qu'elles sautent aux yeux aujourd'hui.

### **L'insécurité : grave symptôme de grandes violences**

Pourquoi parle-t-on d'insécurité plutôt que de violence ? Car il s'agit bien de violences physiques, certes, mais aussi de violences sociales :

- ❑ Provoquées par des chefs d'entreprises qui s'évadent de leurs responsabilités en matière d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de catastrophes écologiques et sanitaires, de licenciements massifs, d'abus d'autorité et de pouvoir sur leurs employés. Dirigeants qui font la théorie d'une « société du risque », dont ils veulent se protéger eux-mêmes tout en les faisant subir aux autres.
- ❑ Tolérées par des hauts-fonctionnaires qui savent que les systèmes éducatif, de santé publique (et de sécurité des transports) et de protection sociale sont devenus des machines à sélectionner et à reléguer, à accroître les inégalités en matière de soins et de droits fondamentaux... et ne font guère d'effort pour y remédier.
- ❑ Dues à des dirigeants d'entreprises publiques et privées qui jonglent avec des milliards, s'embarquent – avec la complicité active d'hommes politiques – dans des aventures économiques et financières délictueuses (se soldant par des centaines de milliards dilapidés), sans autre sanction qu'une mise au placard ou une peine de principe. Combien de salariés perdent-ils leur emploi pour éponger ces aventures hasardeuses ?
- ❑ Provenant de l'action d'une grande partie de la classe politique, qui ne saurait ignorer que la justice, l'inspection du travail, les travailleurs sociaux, les professions paramédicales... manquent tragiquement de moyens et de politiques clairement définies, pendant que la banque-assurance, l'industrie pharmaceutique, les promoteurs

immobiliers et bien d'autres réalisent de substantiels bénéfices dont ne profite guère l'ensemble de la population.

Comment se fait-il que lorsqu'il s'agit de la délinquance des mineurs et des jeunes, en particulier des « banlieues » ou des « cités », autant de chiffres nous soient assésés, alors que la discrétion est de mise quant aux crimes et délits ci-dessus évoqués ? Il est vrai que la criminalité existe aussi chez les jeunes, mais l'examen des statistiques montre que la délinquance de « proximité » n'est pas localisée aux banlieues, ni réservée à une classe sociale, à une classe d'âge, à une appartenance ethnique ou religieuse, ou à un état de richesse ou de culture particulier.

De tout cela - et de bien d'autres injustices, inégalités et dénis des lois -, il résulte que l'incivilité, la délinquance et la criminalité ne sont pas dues à un phénomène global d'insécurité (elle n'en est que le résultat), mais **d'irresponsabilité, largement partagée par nous tous.**

### **Les Droits de l'Homme et la responsabilité assumée**

Le respect des Droits de l'Homme exige de lutter contre toute forme de discrimination, il réclame l'égalité de tous devant la loi, l'accès de tous au bien commun, le respect inconditionnel de la dignité et de l'intégrité de toute personne. Ces principes **forment le socle du seul programme sensé de toute politique républicaine et démocratique**, ce que ne sont pas la croissance économique, la prospérité industrielle ou même le fonctionnement régulier des institutions – lesquels ne sont que des moyens.

Dans une société civilisée les buts essentiels sont la jouissance des biens communs (de toutes natures) et la participation active des citoyens pour y parvenir. Or, dans cette campagne électorale, nous n'avons presque jamais entendu parler des institutions et des services publics, du rôle du Parlement, des relations entre société civile et pouvoirs publics, de l'accueil des étrangers, de la place de la France dans l'Union européenne et dans le concert des Nations.

S'il y a, en France, de plus en plus de délinquants de toutes sortes - ce qui est possible – cela est dû à un **relâchement généralisé de la responsabilité**. Être responsable, c'est faire face à ses obligations présentes, être vigilant à l'égard des conséquences futures de ses actes et en assumer les effets ; c'est ne pas prétendre à l'impunité lorsqu'on est élu ou fonctionnaire, à plus forte raison lorsqu'on est le chef de l'Etat.

Cela est incompatible avec une idéologie où « tous les moyens sont bons pour réussir », où les victimes de préjudices se voient de plus en plus indemnisées (lorsqu'elles le sont !), sans que leurs auteurs soient poursuivis. C'est par cette idéologie **qu'un sentiment général d'injustice et d'inégalités croissantes se développe, qu'on déguise en parlant d'insécurité**.

Face à cela, les replâtrages hâtifs d'unions de partis et les combinaisons électorales des prochaines législatives sont dérisoires, et les résultats de ces élections ainsi que la composition du futur gouvernement ne régleront pas le fond des problèmes.

Jacques Chirac - un responsable majeur de ce désastre – sera probablement réélu. La leçon lui sera-t-elle salutaire ? Le serait-elle à un gouvernement issu d'une majorité de gauche à la future Assemblée Nationale ? L'extrême gauche prendra-t-elle le risque de la responsabilité politique ? Les partisans de Chevènement cesseront-ils de cultiver l'ambiguïté ? On peut craindre que le prochain gouvernement donne des gages au tout-sécuritaire et abonde dans la démagogie. On doit pourtant espérer qu'une droite et une gauche responsables comprendront qu'un « sursaut républicain » ne suffit pas : il faut aussi avancer et savoir vers où l'on va.

### **D'indispensables transformations politiques**

La démocratie ne peut exister qu'avec un véritable **projet politique orienté par les Droits fondamentaux, à commencer par ceux de la personne**, sans lesquels tous les droits politiques, économiques et sociaux ne peuvent être véritablement exercés. La contrepartie de ces droits

est l'obligation de chacun au regard des lois, et l'exercice par le plus grand nombre d'une citoyenneté fondée sur la prise de responsabilités publiques. Toutes les autres orientations politiques en découlent.

Sur cette base, un certain nombre de transformations s'imposent :

**Celle des institutions.** Il devient nécessaire de refondre une Constitution qui fut taillée pour un « monarque », et dont l'inadéquation devient patente, puisqu'elle n'assure pleinement ni la représentativité des forces politiques et sociales, ni une répartition claire des pouvoirs entre législatif, exécutif et judiciaire. Il n'est pas sain que l'Assemblée Nationale soit à l'origine de seulement 5% des lois votées. Il devrait être impossible qu'un président de la République sanctionné par le corps électoral reste en place, et qu'une dualité du pouvoir exécutif existe. Une telle refonte aura pour but essentiel de mieux **répartir et assigner les responsabilités publiques**, et garantir qu'elles seront mieux **assumées et sanctionnées**.

Cette refonte concerne autant les collectivités publiques, où le flou entre fonctions délibératives, exécutives et administratives, où l'impuissance des contrôles juridictionnels et financiers, où la captation des pouvoirs locaux par une « caste » de notables... **anesthésient** tout sens des responsabilités publiques. Il faut interdire - à tous niveaux - les cumuls de mandats ; favoriser la participation des citoyens et des résidents au débat politique ; promouvoir la consultation *systématique* d'associations représentatives de la société civile *avant* les prises de décisions politiques ; et multiplier les conseils consultatifs territoriaux et sectoriels.

Cela ne suffit pas. Il est indispensable d'instituer une **véritable éducation à la citoyenneté**, à commencer par la connaissance des *fondements* de la République, ainsi que de ceux de l'Union européenne et des institutions internationales. Dans notre pays, la plupart des citoyens et résidents ignorent presque tout du droit et des principes de l'action publique.

Les élus, les agents de l'État et des collectivités publiques, les juristes, les lettrés, les associations d'intérêt public, les journalistes... sont au premier chef **responsables** de cette éducation.

Notamment la télévision, qui devrait être en le média, au lieu de trop souvent promouvoir l'abêtissement, voire la veulerie.

Le programme d'une telle éducation généralisée passe par un ré-apprentissage intensif de la langue française, favorisant la production et l'échange des arguments et des idées, aux antipodes du prêt à penser promu aujourd'hui par les « communicants » du management, de l'administration et des médias.

Au moment où la xénophobie reprend force, il faut surtout mettre en acte une **politique d'hospitalité aussi généreuse que possible**, sans conditions de mérite ou de bonne conduite - sans oublier que tout résident, s'il doit être protégé par la loi, doit la respecter comme tous les autres. L'hospitalité signifie : l'accueil des réfugiés ; la régularisation rapide des sans-papiers ; une plus grande facilité d'accès à la nationalité française, accompagnée d'une solennisation de cet accès ; la sanction des discriminations et vexations à l'égard des demandeurs d'asile, des réfugiés, des résidents ou visiteurs étrangers. Il faut aussi exclure la remise en cause du droit du sol, qui vise, dans le discours de l'extrême droite, les enfants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération. Les réfugiés et immigrants vont-ils « déferler » ? Rappelons, par exemple, que le total des personnes dotées du statut de réfugié n'atteint que *0,16% de la population*.

La France des Droits de l'Homme n'est guère une terre d'asile : allons-nous accepter qu'elle devienne une terre d'exil ?